

**BULLETIN MUNICIPAL**

# **VILLIE ~ MORGON**



**Janvier 1985**

**N<sup>o</sup> 3**

Le Conseil Municipal

vous souhaite

bonne nuit

bonne nuit

bonne nuit

# LA VIE MUNICIPALE...

## DITES-LE AVEC DES FLEURS ...

... Slogan connu, et suggestion bien poétique. Dites "Bonjour" et "Bienvenue"...

Le fleurissement dans une commune est une forme d'accueil. Et l'une des facettes les plus esthétiques de la sociabilité. Un village fleuri est un village qu'on aime, et qui s'aime. Et chaque habitant peut être créateur de son visage.

La Municipalité a souhaité donner le ton, en installant sur le mur du Parc notamment un bataillon de bacs aux "rondeurs" très locales ! L'effet fut remarqué puisque ce fleurissement nouveau fut ponctué - pour la première fois - d'un prix départemental (le 6ème de la catégorie). Il est donc possible d'être encore plus compétitif.

Cet encouragement mérite une poursuite de l'effort. La commission fleurissement ne s'arrêtera pas là. Mais les Villiatons, et tout particulièrement ceux du Bourg, sont invités eux aussi à jouer les jardiniers sur fenêtres et balcons.

La route de Fleurie est réaménagée. Mais ses façades demeurent bien froides. Le printemps sera bientôt là... Offrez-lui un brin de gaité. Offrez-le également sur toutes les voies passantes de la Commune.

## LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

A l'étude depuis fin 1980, un plan a été arrêté par le Conseil Municipal dans sa séance du 24 Septembre 1984.

Ce plan n'est pas définitif. Actuellement, il est étudié par les Services Publics (E.D.F., Services des Eaux, etc...), les Chambres Consulaires, les Administrations qui peuvent éventuellement demander des modifications pour des raisons techniques (routes, lignes à haute-tension, etc...).

Ensuite ce plan sera soumis à l'enquête publique, dans le courant de l'année. Cette phase est importante, puisqu'elle permettra à chacun d'entre nous, de formuler ses observations, soit par écrit, soit oralement. Elles seront notées par un Commissaire Enquêteur qui en fera la synthèse. Une réunion d'information sera organisée à ce moment-là.

Le groupe de travail du P.O.S. étudiera ces observations, apportera les modifications souhaitables afin d'en faire un document aussi précis et bon que possible, et le Conseil Municipal décidera de son approbation.

Les grandes lignes :

Le P.O.S. partage la Commune en un certain nombre de zones que nous résumons succinctement :

- . zones constructibles pour tous : (Zones U et NB)
- . zones constructibles pour certaines activités :
  - activités artisanales : (Zones UI et NAi)
  - entreprises agricoles : (Zone NC)
- . zone où seuls les agrandissements sont autorisés : (Zone NCa )
- . zone naturelle : (Zone ND) construction interdite sauf cas particuliers.

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Lors du Bulletin Municipal n° 1, nous avons présenté un projet de stationnement et de circulation concernant le Bourg de Villié.

Comme tout projet, celui-ci a reçu quelques aménagements en concertation avec les représentants des commerçants de Villié-Morgon, de la Direction Départementale de l'Équipement et de la Gendarmerie de Beaujeu.

Par rapport au projet présenté dans le Bulletin Municipal n° 1, le point le plus important est l'inversion du sens interdit concernant la route de Mairie :

- il y aura sens interdit dans le sens de la montée, c'est-à-dire de la Route de Belleville à la Mairie.

DANS UN PREMIER TEMPS, des panneaux de signalisation indiquant les différentes interdictions seront mis en place et de la peinture jaune matérialisant les interdictions de stationner recouvrira les bordures des trottoirs concernés.

DANS UN DEUXIEME TEMPS, pendant une période d'adaptation de 8 à 15 jours (changement d'habitudes pour quelques-uns), la Gendarmerie Nationale "préviendra aimablement" que vous êtes en infraction.

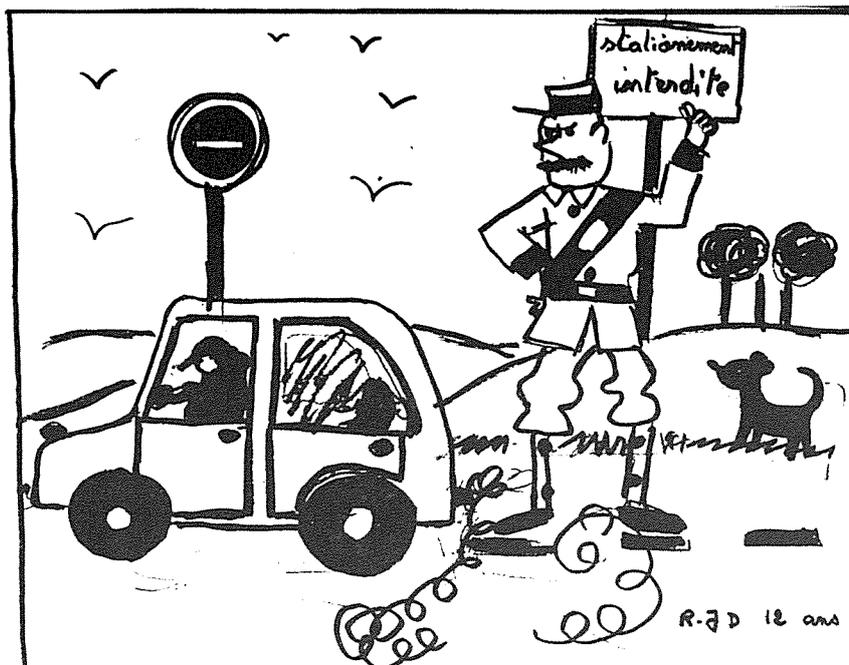
DANS UN TROISIEME TEMPS, la Gendarmerie Nationale verbalisera toute infraction dûment constatée.

Les différentes étapes de ce plan de circulation et de stationnement seront annoncées par voie de presse.

Le Conseil Municipal vous rappelle que ce plan a pour but de faciliter la circulation de tous et de chacun ; il fait à nouveau appel à votre civisme pour le respecter, les parkings étant en nombre suffisant et à proximité de nos commerçants.

Chaque citoyen de Villié-Morgon peut constater que la situation actuelle est anarchique et qu'elle ne peut continuer ainsi. C'est donc à chacun de nous qu'il est demandé de faire un effort.

Enfin dernier point : il serait toujours possible de modifier ce plan, si l'on constatait quelques imperfections à l'usage.



## COMMISSION DES FINANCES

Nous avons présenté le budget 1983 dans notre bulletin n° 1 de Novembre 1983 (pages 18 et 19). Voici, dans ce bulletin n° 3, le budget primitif 1984 adopté par le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 Mars 1984.

Nous avons choisi la même forme de présentation pour que les comparaisons, année par année, soient plus faciles.

I - EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : les prévisions des recettes et des dépenses s'équilibrent à la somme de 3.961.440 F., de la façon suivante :

### DEPENSES

Compte 60	Denrées et fournitures	311.600 F.
61	Frais de personnel	1.130.000 F.
62	Taxes	14.000 F.
63	Travaux et services extérieurs	504.000 F.
64	Participations et contingents	934.032 F.
65	Allocations et subventions	89.100 F.
66	Frais de gestion générale	274.286 F.
67	Frais financiers	536.456 F.
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement	167.966 F.

### RECETTES :

Compte 70	Produits de l'exploitation	248.000 F.
71	Produits domaniaux	90.000 F.
72	Produits financiers	9.600 F.
73	Recouvrements, subventions	333.520 F.
74	Dotation globale de fonctionnement	1.144.079 F.
75	Impôts indirects	42.500 F.
77	Contributions directes et subventions liées à la fiscalité	2.093.741 F.

### QUELQUES REMARQUES :

- L'augmentation importante des dépenses au compte 64 est justifiée par le coût de l'enlèvement des ordures ménagères, qui est organisé désormais au niveau cantonal, en conformité avec les normes. Ceci a entraîné une dépense totale de 241.648 F. soit 132.080 F. de plus que pour le ramassage communal qui existait précédemment. Ce surcroît a justifié la création d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 70.000 F., que l'on retrouve au compte 70 dans les recettes. L'intervention du Département devrait minorer cette charge en 1985.

- De la même façon, on trouve une augmentation importante au compte 66, compensée par une augmentation parallèle des recettes au compte 73. Il s'agit de l'incidence de l'organisation de l'étape du Tour de France, sur notre budget communal.

- Le compte 65 (subventions aux sociétés locales) est en augmentation globale de plus de 20 %. La somme passe de 74.100 F. en 1983 à 89.100 F. en 1984, soit 15.000 F. de plus, cela correspond à une aide accrue pour nos sociétés déjà existantes et aussi pour celles nouvellement créées.

- Le compte 77 : dans les recettes, le produit de l'impôt passe de 1.885.095 F. en 1983, à 2.059.828 F. en 1984, soit une augmentation modérée de 9 %.

II - EN SECTION D'INVESTISSEMENT : les prévisions des recettes et des dépenses s'équilibrent à la somme totale de 2.411.733 F., de la façon suivante :

DEPENSES :

Compte 16	Remboursement d'emprunt (part de capital)	374.417 F.
18	Règlement de dettes (préfabriqués)	10.230 F.
21	Acquisitions de biens et immeubles	395.000 F.
23	Travaux de bâtiment et génie civil	1.608.000 F.
26	Acquisitions de titres et valeurs (remboursement de capital pour le S.I.V.O.M.)	24.086 F.

RECETTES :

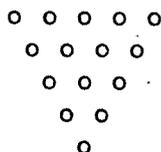
Compte 10	Subventions diverses	668.345 F.
11	Prélèvement sur section de fonctionnement	167.966 F.
14	Participation à des travaux d'équipement (remboursement de T.V.A. par l'Etat)	322.422 F.
16	Produits des emprunts	997.000 F.
23	Facturation de travaux (Vente Zone Artisanale)	86.000 F.
25	Recouvrement de créances (remboursement de T.V.A. par S.D.E.I.)	170.000 F.

- Les sommes importantes figurant aux comptes 21 et 23 (Dépenses), 10 et 16 (Recettes), correspondent aux acquisitions des immeubles (Maison Charnay, Bijouterie...) et aux travaux prévus pour l'assainissement (10ème tranche), la voirie et l'entretien et l'amélioration des bâtiments communaux.

- On peut préciser que la réfection des chaussées et des trottoirs de la rue de Fleurie a été réalisée dans le cadre d'un programme départemental, la Commune remboursant au Conseil Général, 50 % du prix des trottoirs, soit 115.000 F.

ZONE ARTISANALE : Ce projet est déjà bien avancé, puisqu'il accueille actuellement les Entreprises COSTA (Polyester) - BOUHEY (Travaux Publics) - et ROLLET (Carrosserie).

Trois options sont en cours de concrétisation et il reste encore plusieurs lots disponibles au prix de 37 F. H.T. le M2 (viabilité en limite de lot).



- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1985 -

<u>DATE</u>	<u>NATURE</u>	<u>ORGANISATEURS</u>	<u>LIEU</u>
<u>JANVIER</u>			
Dim. 6	Loto 3ème	C.E.G.	Salle des Fêtes
Sam. 12	Soirée	20 ans	Salle des Fêtes
	Concours de Belote	Ecole de St-Joseph	St-Joseph
Dim. 13	Sainte-Cécile	Fanfare	
Sam. 19	St-Vincent	Syndicat Viticole	Caveau
<u>FEVRIER</u>			
Sam. 2	Soirée	19 ans	Salle des Fêtes
Dim. 3	Loto	Comité d'Entraide	Salle des Fêtes
Sam. 16	Soirée	Comité de Jumelage	Salle des Fêtes
Dim. 17	Concours de Tarot	Comité Cycliste	Salle des Fêtes
Mar. 19	Concours de Belote	Ecole de St-Joseph	St-Joseph
Sam. 23	Sainte-Barbe	Sapeurs Pompiers	Salle des Fêtes
Dim. 24	Concours de Boules	Société de Boules	Boulodrome
	Challenge LA TANTE		
<u>MARS</u>			
Sam. 2	Fête des Classes en "5"	Classes en "5"	Salle des Fêtes
Dim. 3	Fête des Classes en "5"	Classes en "5"	Salle des Fêtes
Sam. 9	Soirée	Maison Familiale	Salle des Fêtes
Dim. 10	Concours de Boules	Société de Boules	Boulodrome
	Challenge M. LARGE		
Sam. 23	Soirée	Donneurs de Sang	Salle des Fêtes
Dim. 24	Concours de Boules	Société de Boules	Boulodrome
	Challenge A. LARGE		
Sam. 30	Bal des Couples	Comité Cycliste	Caveau
<u>AVRIL</u>			
Sam. 20	Concert	Fanfare	Salle des Fêtes
	Elimin. Coupe du Beaujolais	Société de Basket	Salle des Sports
Dim. 21	Elimin. Coupe du Beaujolais	Société de Basket	Salle des Sports
	Concours de Boules	Société de Boules	Boulodrome
	Challenge J.C. RUET		
<u>MAI</u>			
Mer 1	Tournoi de Basket	Société de Basket	Salle des Sports
Sam. 4	Semi-Marathon	U.C.O.L.	
	Fête de la Terre	Parti Communiste	
Dim. 5	Fête de la Terre	Parti Communiste	
Mer. 8	Course Cycliste	Comité Cycliste	
Sam. 11	Soirée	Ecole de St-Joseph	Salle des Fêtes
Dim. 12	Vogue		Morgon
Sam. 18	Concours de Pétanque	Parents d'Elèves	Boulodrome
Dim. 19	Tournoi de Basket	Société de Basket	Salle des Sports
<u>JUIN</u>			
Sam. 1	Tournoi Foot	Foot-Ball Club	Terrain Corcelles
Dim. 2	Tournoi Foot	Foot-Ball Club	Terrain Corcelles
	Concert	Fanfare	St-Joseph

<u>DATE</u>	<u>NATURE</u>	<u>ORGANISATEURS</u>	<u>LIEU</u>
<u>JUIN (Suite)</u>			
Sam. 15	Fête Scolaire Rencontre amicale avec SASBACHWALDEN	Sou des Ecoles Foot-Ball	Salle des Fêtes
Dim. 16	Fête Scolaire	Sou des Ecoles	Salle des Fêtes
Sam. 22	Tournoi Tennis Concours de Pétanque	Tennis-Club Société de Pêche	Salle des Sports Boulodrome
Dim. 23	Tournoi Tennis	Tennis-Club	Salle des Sports
Sam. 29	Soirée Grillades	A.T.M.	Salle des Fêtes
Sam. 29	Tournoi de Tennis	Tennis-Club	Salle des Sports
Dim. 30	Tournoi de Tennis	Tennis-Club	Salle des Sports
<u>JUILLET</u>			
Sam. 6	Concours de Pétanque	Anciens Marins	Boulodrome
Dim. 7	Banquet des Anciens	Comité d'Entraide	Salle des Fêtes
Sam. 13	Concours de Pétanque	Tennis-Club	Boulodrome
Dim. 14	Concours de Boules "BUT D'HONNEUR"	Société de Boules	Boulodrome
Sam. 20	Concours de Pétanque	Ecole de St-Joseph	St-Joseph
Sam. 27	Soirée	A.E.P.	Salle des Fêtes
<u>AOÛT</u>			
Sam. 3	Concours de Boules	Sapeurs-Pompiers	Boulodrome
Dim. 4	Concours de Boules Challenge des CLASSES	Société de Boules	Boulodrome
Sam. 10	Grand Prix Cycliste Cru Morgon	Comité Cycliste	
	Vogue	Tennis-Club	
	Soirée	Tennis-Club	Salle des Fêtes
Dim. 11	Vogue	Tennis-Club	
Lun. 12	Vogue		
	Concours de Boules	Société de Boules	Boulodrome
Sam. 24	Concours de Pétanque	Comité Cycliste	Boulodrome
Ven. 30	Concours de Pétanque en Nocturne	Foot-Ball Club	Boulodrome
Sam. 31	Concours de Boules Challenge A. PASSOT	Société de Boules	Boulodrome
<u>NOVEMBRE</u>			
Sam. 2	Soirée	Foot-Ball	Caveau
Lun. 11	Foire Commerciale Exposition Stand		Rues du Bourg
	Concours de Belote	Cercle Butinière Parti Communiste	Salle des Fêtes
Dim. 24	Concours de Belote	Parents d'Elèves	Salle des Fêtes
Sam. 30	Soirée	Basket	Caveau
<u>DECEMBRE</u>			
Dim. 1	Loto	Donneurs de Sang	Salle des Fêtes
Sam. 14	Soirée 3ème	C.E.G.	Caveau
Dim. 15	Loto	Comité d'Entraide	Salle des Fêtes
Mer. 18	Arbre de Noël	Donneurs de Sang	Salle des Fêtes
Sam. 28	Challenge CL. GRAND	Tennis-Club	
Dim. 29	Challenge Cl. GRAND	Tennis-Club	

Les réunions du COMITE D'ENTRAIDE ont lieu tous les premiers JEUDI de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES.

# SERVICES et INFORMATIONS

## SAPEURS-POMPIERS :

CENTRE D'INTERVENTION DE VILLIE-MORGON - Tél. 04.22.54 ( CAFE RINGUET )  
- Tél. 69.11.83 ( LT. MONNET )

CENTRE DE SECOURS DE BELLEVILLE - Tél. 66.00.18 ou le 18

## OUVERTURE DE LA MAIRIE :

DU LUNDI APRES-MIDI AU SAMEDI MATIN, COMME SUIT :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	8 h à 12 h	8 h à 12 h			
13 h 30 à 17 h 30	13 h 30 à 16 h 30				

## HORAIRE DES CARS :

MARCHE DE BELLEVILLE : (le mardi)

DEPART VILLIE-MORGON "Le Bourg" 8 H 40 Arrivée BELLEVILLE 9 H  
DEPART BELLEVILLE 11 H 30 " VILLIE . 11 H 50

MARCHE DE VILLEFRANCHE : (tous les lundis non fériés)

DEPART VILLIE "Le Bourg" 8 H 30 RETOUR à 12 H 30  
DEPART "Lieu-dit Morgon" 8 H 35 RETOUR à 12 H 35

## LIGNE REGULIERE "BEAUJEU-MACON" - "MACON-BEAUJEU"

DEPART	BEAUJEU	6 H 30	13 H	)	
ARRIVEE	VILLIE-MORGON	6 H 47	13 H 18	)	
ARRIVEE	MACON	7 H 45	14 H 20	)	tous les jours
				)	ouvrables
DEPART	MACON	17 H 55		)	
ARRIVEE	VILLIE-MORGON	18 H 52		)	
ARRIVEE	BEAUJEU	19 H 10		)	
DEPART	MACON	11 H 00		)	tous les samedis
ARRIVEE	VILLIE-MORGON	12 H 06		)	ouvrables
ARRIVEE	BEAUJEU	12 H 22		)	

# LA VIE ASSOCIATIVE ...

## NOUVELLES DU CERCLE DE LA BUTINIÈRE

Au Cercle de la Butinière, dix personnes ont répondu à l'invitation de sortie pédestre organisée par le Cercle de Monsols.

Formidable était l'ambiance qui régna à la Croix d'Amazé, tout près du sommet du St-Rigaud, où nous avons rendez-vous à 9 h. 30 pour passer une journée de détente dans les sapins si majestueux. Cela commença par une marche dans les sous-bois ; six kilomètres pour les uns, qui les conduisirent au pied du "gros sapin". Et deux kilomètres pour les autres, afin de voir la source du St-Rigaud.

Chaque groupe ayant apporté tables et chaises pliantes, et les estomacs s'étant creusés, lorsqu'on fut de retour au point de départ, les provisions furent tirées du sac. On "cassa la croûte" ce qui permit à tout un chacun de se restaurer au soleil, ou à l'ombre d'un beau sapin. A la buvette, où le beaujolais était présent, les amateurs se régalerent. Puis les conteurs d'histoires, et chanteuses entrèrent en action, ainsi que les accordéonistes. A notre départ vers 16 h, notre Présidente remercia le Cercle de Monsols de son aimable invitation.

Après avoir traversé le Haut-Beaujolais, où nous vîmes les forêts saccagées par la tempête de Novembre 83, nous prîmes la direction de la Roche d'Ajoux, avec pour guide Mr. Jean AUCOEUR. Pour arriver à ce point culminant, nous sommes montés à travers bois, au pas promenade et toujours à allure modeste, sans esprit de compétition, en respirant l'air pur, et en découvrant les splendeurs de la campagne beaujolaise. Les talus et les bords des chemins sont une mine inépuisable de trésors pour les amoureux de la nature. Nous avons cueilli des herbes folles, qui une fois séchées et disposées avec soin et un peu de savoir-faire, rappelleront pendant les heures maussades de l'hiver, l'abondance et la beauté de l'été. Arrivés au sommet de la Roche d'Ajoux (970 mètres), nous avons découvert un panorama magnifique.

Pleinement satisfaits de cette journée de détente, nous avons l'espoir de retrouver bien vite ces belles forêts.

-----

Les réunions du CERCLE DE LA BUTINIÈRE ont lieu le dernier JEUDI de chaque mois à la Salle des Fêtes et le 2ème MARDI de chaque mois à la Salle des Sociétés, sauf en Septembre.



## DECOUVREZ LES ACTIVITES DE LA MAISON FAMILIALE

Un bulletin municipal est sans aucun doute l'occasion de mieux faire connaissance des activités qui se déroulent sur notre Commune.

Peut-être avez-vous une certaine image traditionnelle de la Maison Familiale sans connaître exactement les activités qu'elle propose ; alors que nous travaillons dans un secteur qui mérite l'attention de tous les parents, puisqu'il concerne l'orientation et la formation professionnelle des jeunes.

Nous accueillons cette année scolaire et pour la première fois plus de 100 élèves dans nos deux cycles de formation que nous allons maintenant vous présenter.

### 1er CYCLE : ORIENTATION

Il est possible d'accéder à un premier cycle de formation après une classe de 5ème ou de 4ème.

Le cycle d'étude qui se déroule en deux années scolaires a pour objectif principal de faire en sorte que chaque jeune découvre l'orientation qui lui convient.

Cette formation est donc basée sur l'alternance :

- de nombreuses périodes de STAGE PROFESSIONNEL où chaque élève peut découvrir les différents métiers qui l'intéressent et avoir ainsi une expérience concrète de tel ou tel secteur professionnel : secteur sanitaire et social, secrétariat, commerce...

- des sessions à la Maison Familiale où sont dispensés :

- \* un enseignement général : français, math, chimie
- \* un enseignement technique : biologie humaine, hygiène alimentaire, puériculture, économie sociale et familiale.
- \* un enseignement pratique : cuisine, couture, travaux manuels.

A l'issue de ce cycle, les élèves, en fonction de leur choix et de leur capacité, sont orientés vers des formations de niveau CAP ou BEP.

### 2ème CYCLE : FORMATION AUX METIERS DE LA VENTE

Il faut disposer d'un niveau correct de 3ème ou de 2ème pour prétendre entrer dans ce cycle de formation commerciale et passer avec succès une sélection d'entrée (mathématiques, français, entretien oral concernant la motivation).

La formation est basée sur l'alternance :

- de périodes de STAGE DANS DES LIEUX DE COMMERCIALISATION (magasins ruraux, spécialisés, supermarchés que l'établissement se charge de trouver selon les aspirations des jeunes).

- des sessions à la Maison Familiale dont les objectifs sont les suivants :

- \* connaître les articles vendus depuis leur production (technologie)
- \* découvrir les circuits commerciaux (commerce et distribution)
- \* tenir compte des exigences de la clientèle (psychologie de la vente)
- \* savoir organiser le poste secrétariat-comptabilité (dactylo-comptabilité-gestion)

Cette formation de 2 ans permet de préparer les examens suivants :

- B.E.P.A. distribution et commercialisation des produits agro-alimentaires
- C.A.P. Vente (candidature libre)
- Attestations de formation délivrées par la CHAMBRE DE COMMERCE

En effet une collaboration active avec des techniciens de la Chambre de Commerce de Villefranche depuis maintenant 5 ans permet de disposer d'outils pédagogiques très efficaces : travail au magnétoscope pour les sketches de vente, travaux pratiques d'étalage en magasin, animation de semaine commerciale, apprentissage de la dactylo par méthode audio-visuelle, initiation à l'informatique...

L'ensemble de ces éléments rendent cette formation très attrayante et motivante.

D'autre part les jeunes bénéficient à l'issue de leur formation commerciale d'une bonne insertion professionnelle comme le montrent les résultats

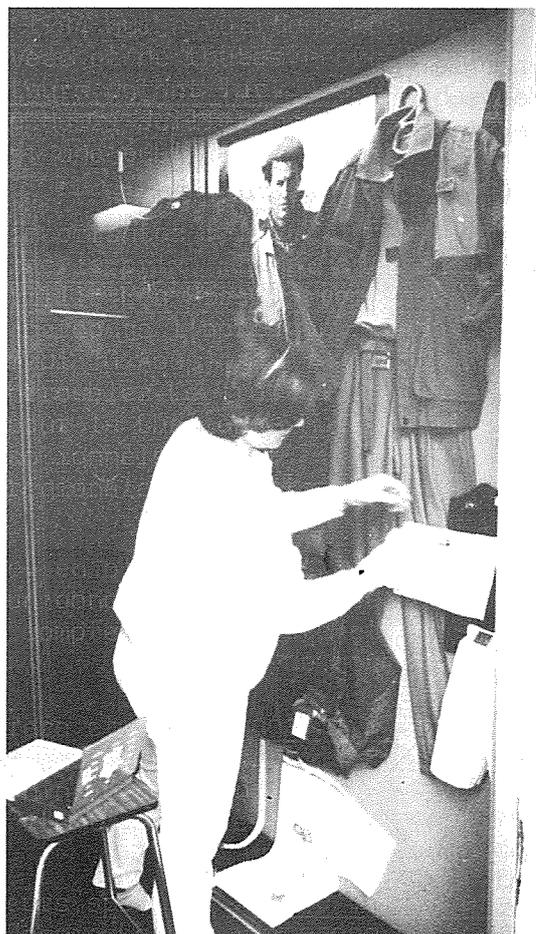
d'une enquête réalisée auprès de nos anciennes élèves effectuée pour notre assemblée générale du 14 Décembre 1984 :

- 90 % des élèves sortis en 1982 ont un emploi dans le secteur commercial.
- 67 % des élèves sortis en 1983 avaient un emploi 4 mois après la fin de leur scolarité.
- plus de 50 % de nos élèves sortis en Juin 1984 ont dès maintenant un emploi dans le commerce.

L'acquisition d'une compétence pratique au niveau de la technique de vente n'est sans doute pas étrangère à ces résultats tout comme les relations privilégiées que nous entretenons avec plus de 70 commerçants maîtres de stage qui nous apportent leur confiance et leur collaboration sur un vaste secteur géographique (MACON, BELLEVILLE, BEAUJEU, VILLEFRANCHE, L'ARBRESLE, TARARE, pour ne citer que les secteurs les plus importants).

Directeur de l'établissement : M. CHAVEROT

Présidente de l'Association : C. ROBIN



## FANFARE - L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Cette école, qui accueille actuellement 35 élèves, a été créée à la rentrée 1982 dans un double but :

- Développer la pratique musicale en général (les cours de solfège sont ouverts à tous et peuvent conduire à la pratique de n'importe quel instrument, sans aucun engagement vis-à-vis de la Société);

- Mais aussi renforcer les pupitres de notre Société Philharmonique par de nouveaux instrumentistes de bon niveau.

C'est dans cette optique qu'ont été choisis les instruments enseignés :

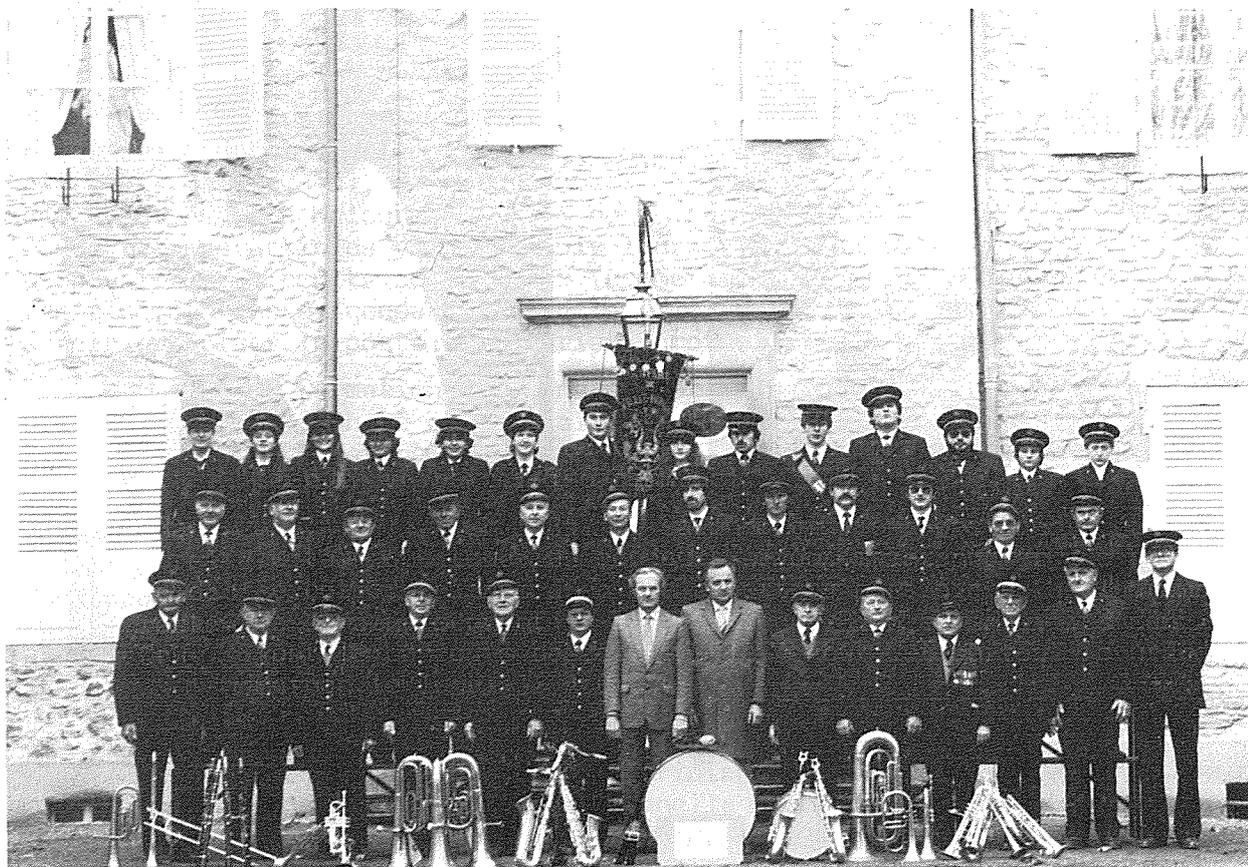
- Bois : Flûte Traversière - Clarinette - Saxophone.
- Cuivres : Petits cuivres (Trompette, cornet, bugle)  
Trombone  
Tuba
- Batterie.

(Chaque enseignement est donné par un professeur spécialisé).

Le fonctionnement de l'école est facilité par une étroite collaboration avec le Collège : les cours sont donnés dans les locaux de celui-ci et la vie au Collège permet de regrouper les instrumentistes et de former un petit ensemble qui, l'an dernier, s'est produit dans quelques manifestations publiques (Concert de la Fanfare, Fête des Ecoles, Fête Cantonale à Jullié).

Si un effort financier très lourd est consenti par la Fanfare pour assurer le fonctionnement de cette école (malgré une participation des familles et des subventions municipales et départementales), les résultats en valent la peine.

On pourra s'en rendre compte au CONCERT de PRINTEMPS, le 20 AVRIL, au cours duquel se produiront les élèves de l'école.



## ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE

Pour respecter les statuts de la Fédération Française du Sport-Boules, l'ancienne amicale-boule a du prendre le titre plus moderne de "Association Sportive", sans changer cependant les relations d'amitié qui unissent ses membres.

Les boules sont un sport, non pas un sport violent demandant des capacités physiques exceptionnelles, mais un sport d'adresse, de coordination de mouvements, de maîtrise de soi, adapté à tous les âges et à tous les niveaux, en même temps qu'une excellente médecine pour les fatigues nerveuses, les "cafards" et les atteintes au moral !

Tout un chacun, comme on dit en Lyonnais, ne peut être un Berthet ou un Cheviet, ou ces espoirs italiens et français que quelques Villiatons sont allés applaudir récemment à Villefranche ; mais il faut voir l'application des amateurs, le dimanche après-midi, application que ne troublent pas les plaisanteries, les éclats de rire générateurs de provision d'optimisme pour la semaine à venir.

Le Conseil d'Administration de la Société est ainsi constitué :  
Président d'honneur : Armand Viviani, Vice-Président d'honneur : Georges Calot -  
Président Actif : Pierre Jomin - Vice-Présidents : Jean Bergeron, André Girerd,  
Joannès Mathon, Daniel Monnet - Secrétaire : André Sably - Adjoint : Georges  
Gauthier - Trésorier : Paul Girard - Adjoint : Bernard Morin - Membres : René  
Aufranc, Aimé Baratin, Daniel et Léon Bergeron, Lucien Descaillot, Eugène  
Fayard, Arthur Geoffroy, Antoine Sangouard.

La Société compte 40 membres actifs et à peu près autant de membres honoraires. Elle organise annuellement 4 concours officiels (où la licence de la Fédération Française de sport-boules est obligatoire), 2 concours de 32 doublettes, les challenges Marius Large et Jean-Claude Ruet, et 2 concours de 32 quadrettes (le prix du Cru Morgon), le lundi de la vogue. Elle organise également des concours pour sociétaires et amis : challenge "La Tante", en tête à tête, challenges Alexandre Large et Antoine Passot en doublettes, le "But d'honneur" pour le 14 Juillet, et le concours inter-classes le premier dimanche d'Août qui regroupe près de 30 quadrettes, souvent mixtes... Car le sport-boules se féminise de plus en plus, notamment au niveau des jeunes... Il existe une commission féminine à la Fédération, et en plus de nombreux concours officiels mixtes, il existe maintenant des concours spécifiquement féminins !

Chaque année se déroule également la rencontre Fleurie-Villié, remportée en 84 par Fleurie, par 14 victoires à 13 sur les jeux de Villié-Morgon, et qui aura donc lieu à Fleurie en 1985. En outre, l'Association Sportive est qualifiée pour les demi-finales de la coupe du Beaujolais.

La Société gère et entretient les 16 jeux du clos, lequel est propriété communale, en investissant chaque année des sommes appréciables (prolongement de la buvette, réfection du mur de soutènement en 1983, soit près de 20.000 frs. pour la Société, réfection de barrières et peintures, élagage des arbres, etc... soit également près de 20.000 frs. en 1984... C'est pourquoi d'ailleurs la Société demande une petite participation aux organisateurs de concours de boules ou de pétanque, afin d'aider à l'amélioration et à l'entretien de ce patrimoine communal.

En 1985, le calendrier n'est pas encore établi. Il est cependant certain que tous les concours seront maintenus et que de nouvelles rencontres seront organisées avec une ouverture possible du boulo-drome certains jours de la semaine pendant la belle saison. Bien entendu, les deux points forts resteront le concours des classes le 4 Août, et surtout le grand concours du Cru Morgon le lundi 12 Août.

## COMITE CYCLISTE

Les organisateurs du Tour de France n'ont pas fait appel par hasard à Villié-Morgon pour le départ de l'étape contre la montre du Tour de France Villié-Morgon/Villefranche. Ils savaient y trouver une Municipalité ouverte aux problèmes du sport, principalement du cyclisme, un Syndicat Viticole très actif et un Comité Cycliste ayant déjà fait preuve de ses capacités d'organisation.

Sous l'impulsion de Marcel Lathuillière, puis de Julien Manin, le Comité Cycliste a, à son actif, de nombreuses organisations de courses, à tous les niveaux, depuis les cadets jusqu'aux seniors première catégorie, en passant par les féminines et collaborant étroitement à l'organisation de trois arrivées d'étapes du Tour de l'Avenir, d'un départ d'étape du Critérium International et du Tour de France, de Championnats de France amateurs, masculin et féminin, de Championnats du Lyonnais et de 24 grands prix cyclistes.

Villie-Morgon a vu défiler comme dirigeants, journalistes, coureurs, tout le gratin du cyclisme, pour le plus grand plaisir des amateurs de ce grand sport populaire, venant parfois de fort loin pour encourager leurs favoris, et repartant enchantés de l'accueil des Villiatons, restant amis et ... clients, ce qui est appréciable pour l'écoulement de notre Morgon.

Car l'Association Commune-Caveau-Comité Cycliste travaillant en étroite union a pour triple but de promouvoir Villié-Morgon, son commerce et le Cru, ainsi que le sport cycliste ; propagande réussie avec un certain succès jusqu'à maintenant.

En 1984, Julien Manin a passé le flambeau à Roger Dupré, pour la présidence, tout en participant activement à toutes ces actions. Le Comité Cycliste a donc continué sans heurts... et il le fallait pour cette année 1984 qui a vu l'apothéose Tour de France ! Avec l'aide de la Municipalité, du Caveau et de toutes les Associations de la Commune, avec l'aide également des viticulteurs dotant largement la grande souscription, l'équilibre financier de la journée du 21 Juillet fut réalisé ! Restent d'excellents souvenirs, de nouvelles amitiés, une publicité internationale de bon aloi...

Pour 1985, le Comité Cycliste a prévu deux journées importantes : le 8 Mai en principe, il organisera avec l'Entente Cycliste Beaujolaise le prix Durafroid pour les vétérans, course se déroulant sur le parcours Villié-Les Presles-Morgon, au cours de la matinée (entre 9 h. et 11 h.). Sur le même parcours l'après-midi, auront lieu une course féminine et une course cadets. Le Samedi 10 Août, se déroulera le 25ème Grand Prix de Villié-Morgon, sur le parcours Chiroubles-Le Truges-Morgon-Villie, organisé avec le V.C. Caladois, et comptant pour le Challenge J.D.M. (classement par points sur huit épreuves). Des efforts exceptionnels seront faits pour que cette épreuve devienne la première course amateur régionale et attire un nombre record de coureurs et de spectateurs.

C'est pour doter cette épreuve que le Comité Cycliste, en plus des ressources annuelles habituelles, organisera le bal des couples, un concours de tarots et un concours de pétanque (voir calendrier des fêtes). Il compte sur l'aide de tous pour réussir une bonne année 85 !

Conseil d'Administration : Présidents d'honneur : Marcel Lathuillière et Julien Manin - Président actif : Roger Dupré - Secrétaires : Lucien Descaillot, Jean-Paul Baritel - Membres : G. et A. Bulliat, Baratin, Garod, Gauthier, Gonin, Gravallon, Melleton, Gaget, Girard, etc, etc.... (toutes les bonnes volontés étant acceptées avec joie !)

Comité Cycliste et Caveau de Morgon : Quelques coureurs et directeurs sportifs vignerons d'honneur du Cru Morgon : Gousseinov, Averine, Pineau, Jannie Longo (Championne de France sur route et poursuite, recordwoman du Monde 3 kms. contre la montre), Christian Fauré, Régis Clere (Champion de France Pro en 83), Francis

Castaing, Victor Kapitonov (Champion Olympique), Soukhoroutchenkov Serguei (Vainqueur du Tour de l'Avenir mais également cité pour le typo composant le journal !;;;;) et encore Stephen Roche, R. Alban, Hinault, Guimard, Morelon, Fignon, Pascal Jules, Kelly, Vallet, etc...

-----

## TOUR DE FRANCE (COMPTE-RENDU FINANCIER)

La gestion financière du Comité Local pour le Tour de France, s'est soldée ainsi :

- Un total de recettes de.....	65.847 F.
- Pour un total de dépenses de .....	50.700 F.
	<hr/>
Soit un excédent de .....	15.147 F.

La participation de Villié-Morgon à PROMOTION-SPORT-BEAUJOLAIS, dont le budget s'est élevé à 122.560 F. a été fixée à 20.000 F.

Compte-tenu des accords prévus au départ de l'opération "TOUR DE FRANCE", à savoir Commune : 50 % - CAVEAU : 30 % - COMITE CYCLISTE : 20 %. La charge de 20.000 F. incombant à Villié-Morgon est ainsi répartie :

. Excédent du Comité Local .....	15.147 F.
. Participation du Comité Cycliste.....	970 F.
. Participation du Caveau "Morgon".....	1.457 F.
. Participation de la Commune.....	2.426 F.
	<hr/>
	20.000 F.

Les plus vifs remerciements à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette importante opération "Tour de France" : les commerçants et artisans, les viticulteurs, les dirigeants et membres de nos sociétés locales.

## TENNIS - CLUB

L'année 1984 s'achève, le TENNIS-CLUB vous présente une rétrospective des évènements sportifs le concernant.

Après plusieurs entraînements intensifs durant l'hiver, le Club a testé son niveau en affrontant diverses équipes avoisinantes en rencontres amicales :

- double-messieurs à BEAUJEU.
- à VILLIE contre POULE-les-ECHARMEAUX  
ce test fut très positif : 15 victoires à 2.
- à REGNIE : matchs plus disputés au terme desquels le T.C.V.M. s'impose par 9 à 7.
- en Septembre, la rencontre retour à POULE donne le score 6 à 5 en faveur de notre équipe.

Au sein du Club, quatre tournois se sont déroulés durant l'année :  
- les deux tournois internes adultes comme les années précédentes : succès de Laurent BERGERON chez les hommes et de Annie DEPARDON chez les dames.  
- et pour la première fois, deux tournois Benjamins et Benjamines qui ont permis à nos jeunes joueurs d'affronter des membres de Clubs extérieurs : Jean-Paul BERGERON et Sophie THEVENET s'imposent aisément, chacun dans sa catégorie.

Les Tennismen intéressés par la compétition ont pu, au cours des Championnats du Rhône et des tournois officiels divers, acquérir des victoires qui leur permettent d'espérer un meilleur classement.

1985 commencera de manière très amicale par le Challenge Claude Grand en double mixte, se poursuivra selon son Comité de Direction et de façon très sportive par création de l'équipe senior masculine en Championnat et se poursuivra jusqu'à fin Juin par un tournoi officiel Benjamin concrétisant le travail de ce Comité.

## SOCIETE DE CHASSE

Une nouvelle fois une saison de chasse se termine. Elle n'aura été ni très bonne ni très mauvaise.

Il nous faudra pourtant se résigner à prendre des dispositions pour protéger encore d'avantage notre gibier, surtout le lièvre qui se raréfie d'année en année. Aussi, pour l'année prochaine, faudra-t-il envisager une restriction que l'on étudiera en cours d'année.

A vous tous, Amis Chasseurs qui n'êtes pas sans savoir que le gibier, cela se protège toute l'année, je vous invite à nous faire connaître les parcelles de terrain inutilisées pendant l'été (même plusieurs saisons de suite). Avec l'accord des propriétaires de ces parcelles, il nous serait facile de faire de la culture à gibier, source principale de nourriture et de camouflage pour notre cheptel.

Je compte sur vous tous pour nous donner un coup de main pour trouver des parcelles disponibles avec l'accord des possesseurs, et pour participer à l'ouvrage. Il va de soi que les endroits retenus seront ceux les plus proches d'un point d'eau.

Prévenir par téléphone avant le mois de Mars 1985 en cas de "découverte" de terrain disponible, à l'un des numéros suivants :

(85) 36.77.42            -            (74) 04.21.59            -            (74) 04.24.19

Merci à tous ,

LE PRESIDENT.

P.S. : N'oubliez pas de rendre à un membre du bureau le volet de votre Carte de Sociétaire (les gibiers tués) avant le 1er Février 1985.

## NOUVELLES DE L'A.S.L.V.M. BASKET

Les divers championnats, déjà bien commencés, nous permettent de faire le point sur nos équipes :

En UFOLEP : Les Poussines, qui n'ont connu aucune défaite pour ce début d'année, ainsi que les Poussins I se comportent honorablement et devraient connaître d'excellents résultats tout au long de l'année. L'Equipe Poussins II qui fait son apprentissage, avec de la persévérance à l'entraînement, devrait donner satisfaction à son entraîneur.

Les Benjamins ayant disputé, dans un premier temps, les phases qualificatives, se retrouvent en lère série; félicitations et bon courage pour le Championnat.

Minimes Féminines et Cadettes joueront également leur championnat en lère série.

Quant aux cadets, ils disputeront les Championnats UFOLEP et FFBB.

Pour les seniors, se disputent en ce moment les phases qualificatives. Nous espérons qu'ils se retrouveront en honneur masculin UFOLEP.

En FFBB, deux équipes sont engagées : une en Honneur, une en Promotion avec les anciens joueurs revenus au Club.

Les seniors féminines ont pour leur part un calendrier bien chargé puisqu'elles auront plus de trente matchs à disputer en UFOLEP et FFBB.

Pour finir, il nous reste à encourager les Vétérans dans leurs débuts assez prometteurs : 3 matchs : 3 victoires - Affaire à suivre ...

La SOCIETE de BASKET, avec 120 licenciés, se porte à merveille grâce à tous les entraîneurs bénévoles, responsables d'équipes et parents qui, tous les Week-ends, se chargent de tous ces jeunes sportifs. Un grand merci également aux Etablissements COSTA qui ont bien voulu offrir des maillots à deux de nos équipes.

VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER NOS JOUEURS...

Pour cela vous pouvez consulter les horaires des matchs au tableau près de l'Hôtel du Parc et à la Salle des Sports.



## ASSOCIATION. DES FAMILLES

Lors de son Assemblée Générale Annuelle, l'Association des Familles de VILLIE-MORGON a procédé au renouvellement de son Bureau, établi dès lors comme suit : Président d'Honneur : Mr. BARITEL Jean, Présidente : Mme. BRISSON Germaine, Vice-Présidente : Mme. CINQUIN Andrée, Secrétaire : Mme. PETIT Marie-Antoinette, Trésorier : Mr. MONNET André.

Au cours de cette année, plusieurs activités ont pris naissance au sein de cette Association, sans parler bien sûr de l'activité "Piscine" des mois de Juillet et Août connue de tous et qui, cette année encore, a permis à une centaine d'enfants (40 environ pour Villié) de 4 communes (avec Lancié, Corcelles, et Chiroubles) de s'adonner aux joies de la baignade ou de perfectionner leur style !

Un projet de Piscine aux adultes est d'ailleurs en cours afin que les parents puissent eux aussi se détendre (et profiter d'un prix de groupe intéressant), ceci à partir du début de l'année 85, un soir par semaine, de 18 à 20 h. De plus amples informations seront données à ce moment-là.

- Des cours de couture, coupe et retouche ont lieu chaque Lundi de 14 à 17 h. à la Salle des Fêtes de VILLIE. Là, avec l'aide d'une personne qualifiée, une dizaine de personnes vient créer, couper, coudre les petits modèles qui leur plaisent ou simplement remettre au goût du jour, le pantalon un peu trop ample ou la robe mal ajustée ! L'inscription est de 230 frs. par trimestre.

- Les "Ateliers du Mercredi" ont vu le jour le 14 Novembre et chaque mercredi après-midi, des grands-mères et un grand-père bénévoles apprennent aux enfants à manier les aiguilles, le crochet ou les osiers, leur ouvrant ainsi l'univers de la créativité. Nous signalerons l'ambiance toute particulière qui règne lors de ces ateliers ; les enfants semblent captivés par leur travail et à chaque fois, plus fiers de leurs progrès. Nous ne pouvons que remercier ces personnes du Cercle de la Butinière qui, non contentes d'alimenter leur traditionnelle exposition du 11 Novembre, viennent transmettre les rudiments de leur art à nos jeunes enfants, permettant de rétablir aussi entre les générations un contact souvent disparu.



- Autre réalisation de l'Association des Familles : un cadeau de naissance sera offert au 1er enfant de chaque famille de Villié.

- Enfin, principale réalisation de cette année : l'Association Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural, du Secteur Nord-Beaujolais (autrement dit : Aide-Familiale), projet important caressé depuis longtemps par l'Association des Familles, vient de voir son aboutissement, cette Association est devenue autonome le 19 Novembre et dépend de la Fédération ADMR du Rhône qui siège à l'Arbresle. Après acceptation des statuts, le Bureau suivant a été constitué :

- . Président : Mr. CHARVOLIN (Corcelles)
- . Vice-Présidente : Mme. BRISSON Germaine (Villié-Morgon)
- . Secrétaire : Mme. ROUX (Javernières, Villié-Morgon)
- . Trésorier : Mr. LAVILLE Michel (Corcelles)

Siège Social : MAIRIE de VILLIE-MORGON

- . Responsable Prise en charge : Mme. SAYET (Fleurie)
- . Responsable Travail et Planning de l'Aide Familiale : Mme. PETIT Marie-Antoinette (Villié-Morgon).

Monsieur BONJOUR, Assistant Social de la D.D.A.S.S. et Mademoiselle COURBIERE, Assistante Sociale M.S.A. interviendront en qualité de conseillers techniques mais seront aussi les premiers interlocuteurs des familles qui pourront leur demander toutes précisions concernant ce service.

Un responsable local sera d'autre part, à la disposition de chacun, dans chaque commune, pour tout renseignement ou problème.



Votre Aide Familiale s'appelle Brigitte DUMONT.

Depuis Janvier 1985, elle peut être dans vos familles sur votre demande afin "d'aider ou remplacer la mère de famille dans ses tâches quotidiennes, lorsque survient un handicap passager, entraînant l'indisponibilité de celle-ci"...

## ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

### DE ST-JOSEPH EN BEAUJOLAIS

SECRETARIAT : ECOLE DE ST-JOSEPH (PRIVEE-MIXTE) Tél. 04.24.29

A St-Joseph, nous essayons de rendre notre école vivante et ouverte. Au cours de l'année dernière, nous avons élaboré un projet éducatif en insistant sur la collaboration Parents-Enseignants. Cette collaboration se manifeste au cours de différentes activités scolaires et extra-scolaires, activités pour lesquelles la participation des parents est indispensable : ateliers de cuisine et travaux manuels, visite de Lyon, plus spécialement le Musée Guimet et la Gare de Perrache, visite de la Maison de Pays et spectacle à Beaujeu, organisation d'un bal au mois de Mai, voyage scolaire à Avenir Land.

Enfin, les enfants profitent une fois par mois de la salle des sports, matinée très appréciée. Que tous ceux qui par leur participation, aident à la réussite de l'école, trouvent ici nos remerciements.

## UNION DES FEMMES FRANÇAISES

Née d'un sursaut de dignité, de l'espérance de liberté, de solidarité, "l'Union des Femmes Françaises" accuse déjà quarante années. En 1944, elle sortait de la clandestinité après avoir inscrit son nom dans la résistance, pris une part active à ce grand élan qui souleva notre peuple dans le refus de l'oppression. Elle donna de multiples possibilités d'affirmer la personnalité féminine issue de la guerre, de ses souffrances, de ses deuils... Comme celui de ses droits de femmes, de mères, de citoyennes.

Elle a été et demeure un point de rencontre des femmes, de leur écoute ; un lien entre elles. Reconnue seulement depuis Juin 81 comme mouvement d'éducation populaire, elle a derrière elle tout un passé qui a fait évoluer les conditions de vie des femmes et les mentalités. L'U.F.F. a encore tout un programme d'action qui renferme des idées fortes concernant l'amélioration de la situation sociale des femmes de notre pays. Les adhérentes du Comité de Villié-Morgon oeuvrent dans ce sens. Elles participent à l'élaboration du statut de l'agricultrice pour lequel il y a encore beaucoup à faire, afin que les épouses d'exploitants agricoles aient les mêmes droits que les autres, que ce soit en matière de retraites, de remplacement, d'accès aux professions agricoles et para-agricoles, etc... Ce sont elles qui en Juillet 1983 ont lancé la première enquête concernant la garde des jeunes enfants. Ce sont elles qui ont organisé la réunion publique sur les halte-garderies. Elles sont toujours là pour débattre des problèmes que les femmes peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne, pour les écouter. Elles veulent un métier qui leur plaise et du temps pour vivre, aimer et voir disparaître les inégalités qui persistent encore dans un grand nombre de domaines. Enfin, comme il ne peut y avoir de vrai bonheur sans paix, elles veulent que cesse la course aux armements. Que tout cet argent serve aux victimes de la faim, de la maladie, de l'ignorance.

## ASSOCIATION DE PARENTS

Cette nouvelle Association est née à Villié le 13 Juin dernier, après une rencontre des femmes de l'U.F.F. et d'autres mamans de la commune.

Elle a été créée dans le respect des idées de chacune. Son but est la gestion de la halte-garderie. Nous vous rappelons que cette dernière fonctionne depuis le 1er Octobre. Qu'elle reçoit les enfants de trois mois à 6 ans. Elle est ouverte tous les après-midi de 13 h 30 à 18 h 30 et les mercredis de 8 h à 12 h. Elle est fermée le samedi et les jours fériés. Et elle est au service de tous. Son numéro de téléphone : 69.13.22.



## ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES

Mouvement National de Défense des Veuves.

5000 adhérentes dans le Rhône.

Grâce au travail de ses responsables, elle a obtenu entre autres, l'allocation orphelin, la réversion à 55 ans, le cumul partiel des retraites, l'assurance veuvage, etc ...

Sa lutte anti-solitude aide celles qui restent seules.

Ses buts : INFORMER - DEFENDRE - AIDER.

Dans notre Commune, nous comptons une vingtaine d'adhérentes.

Pour tous renseignements, s'adresser :

à Villié-Morgon à :

Mme LAPIERRE Lucienne : Tél. 04.23.89

Mme LACOQUE Marie Louise : Tél. 04.23.50

ou à LYON :

33 Place Bellecour - Tél (7) 842.63.62.

## SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

" ET SI VOUS OFFRIEZ DES VACANCES A UN ENFANT "..., c'était l'appel lancé par le Secours Populaire de la Région Rhône-Alpes, auquel quatre familles de Villié-Morgon ont répondu, et accueilli généreusement quatre citadins pendant le mois de Juillet.

On peut rappeler l'adresse du Secours Populaire à LYON : 6, Rue Gaspard André  
69292 LYON CEDEX 02

On peut s'adresser à VILLIE-MORGON, à : Madame PEYRONNET Tél. 04.23.06

Le but du S.P.F. " LA SOLIDARITE SOUS TOUTES SES FORMES, PARTOUT DANS LE MONDE "

Ses activités :  
. Collectes de vêtements et de jouets,  
. Accueil d'enfants pendant les mois de Juillet-Août.

## UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES

Fidèle à sa vocation d'organisation revendicative, "L'UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES" avec ses adhérents et participants, au cours de son assemblée générale du 30 Octobre, s'est déclarée d'accord pour une motion sur des points de son programme de revendications jugés indispensables et urgents.

Mais si l'U.N.R.P.A. a pour but principal la défense des droits sociaux et des intérêts des retraités et personnes âgées, cela n'exclut pas qu'elle ait le souci de se préoccuper des loisirs nécessaires à l'ensoleillement de la vie.

A cet égard, la sortie annuelle, en rassemblant environ 80 personnes, procure une détente oubliant soucis et tracas, donne l'image et l'occasion d'une solide amitié entre Villiatons.

# Conte du temps passé

## " LES CLETTES DE DZEAN MARIE "

-----

Samedi passan, la Drina, la feune à Dzean Marie, li a atsetan na brauva paire de cleuttas in velours u magasin de la piece.

Après la seupa, la veilla, Dzean Marie le z'essaya ; de centeure all allavont bien, mais de tsambes, all etrouvont treu londze.

Drina te me le raccorsatros qu'y dit à sa feune : "dze m'aime pos quind les cleutes font craquelin di sus lou sabeuts, cin vent fi tseveyco tornau quemin de pieds de trauble. Oze veudrais le prindre deman djeumane me r'allau me fere ceupau la barbe"... "Racorso-les si te vu !" répondit la Drina in grommelint, "d'zai bin autre tsuse à sondjer. Oz'a fa teute la dzornau avoua le gosse qu'est penible quemin tout. y faudra le cutcher et le crocher teute à l'heure... te le racorsatra, te cleuttas, si te ne vu pas qu'alles fasses craquelin !"

- Jeannetto fit dzean Marie a sa cadetta que savait dedza on pu rapiecher, te queuperos on pouce ou dous a me cleuttas... quemin cin, avise...
- Mais Pere, dze n'ai pos leu tims ! y faut que dze raquemeude de tsausses pe deman...

- D'zean Marie se vire alours ve sa bella mere, la grouse Toïnon :
- Eh ben, veu, mère, me le racorsatos d'on pouce ou dous, ce pas ? oze vu le prindre deman matan.
  - dz'ri pos le tims, ni ma non pleu, repondit la Toïnon, y faut que dze remasse la mason avint d'allau me cutcher.

Le puvre Dzean Marie alli se cutcher de bin mauvaise groce. Y s'endremet teut de même de suite in ronflin quemin on melan de mouni. Toute la mason fu bientôt u yé. Partin, on meumin apres, le remourd prenit la Drina. All se levi, allemit le creuzu, prenit sous sijaux et en quoque coups, le cleuttas furent racorcha et rebordau.

Aussi tout fa, la feune retorin se cutcher. N'a petite demi heure apres, la Jeannetta fit quenin sa mere : y sera bin vite fa se dzove la feye, et pi se cleuttas li erant bin miou.

Et y ne fut pas teu : on meumint apres, la bella-mere, la grouse Toïnon, fu prase de pedja pe son fiantre... Y serait bin ma honte, pensa-t-elle, que tra fenes à la mason ne pouvant pas fere n'ourlet a n'a paire de cleuttas !... Alle se leva, prenit sous queutillon, se lenettes, allemi le creuzu et in quoques coups, le cleuttas furant racorcha de dous pouces...

... Ah ! malheur de misere ! le lindeman matan, quind Dzean Marie infela se cleuttas, alle n'arrevauvant pleut que'dzenous !...

0 0 0 0 0

CONTRAT DE PAYS,

SYNDICAT DE PAYS,

MAISON DE PAYS,

QUELLE DIFFERENCE ?

Le CONTRAT DE PAYS,

Il concerne un programme d'actions ayant pour objectif d'aider à la revitalisation du Pays (Cantons de Beaujeu et Monsols) que ce soit :

- par des opérations économiques : Zones artisanales, ateliers-relais, réserves foncières ...

- par des actions de valorisation des bois et sous-produits de la forêt, et de développement de l'agriculture dans la zone du Haut-Beaujolais (principalement le canton de Monsols);

- par des opérations pour l'amélioration du cadre de vie : appui technique pour l'aménagement de lotissements communaux, pour la construction de logements locatifs sociaux, pour la réalisation d'équipements divers (loisirs, sportifs) et des salles communales ...

- par le développement de l'économie liée au tourisme : augmentation des structures d'accueil en milieu rural, développement ou modernisation de la petite hôtellerie, promotion du pays ...

L'ensemble de ces projets, après avoir été étudié, donne lieu à la présentation d'un dossier global auprès de la Région pour obtention d'une enveloppe de subventions, répartie suivant les nécessités sur l'ensemble de ces actions.

Le SYNDICAT DE PAYS,

est un organisme de type SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) regroupant les 30 communes des 2 cantons de Beaujeu et Monsols, qui gère les actions du Contrat de Pays.

Son appellation officielle est "Syndicat de la Région Beaujeu-Monsols", mais pour éviter toute confusion avec le SIVOM de la région de Beaujeu (qui regroupe les 17 communes du Canton de Beaujeu et qui actuellement s'occupe surtout des problèmes de voirie et d'ordures ménagères) il est appelé communément "Syndicat de Pays".

Le Syndicat, en plus du suivi des actions du Contrat de Pays, a un rôle important d'appui technique auprès des Communes qui le souhaitent pour les aider à mettre en place leurs projets communaux.

De même, il peut participer à l'élaboration de tout projet économique lancé par des professionnels du pays ou venant de l'extérieur.

Enfin, le Syndicat de Pays a une fonction d'animation, d'information et de coordination auprès des personnes âgées du secteur.

L'APPELLATION "MAISON DE PAYS" est double :

1<sup>o</sup> - C'est d'abord le nom d'une association loi 1901 (Maison de Pays de Beaujeu et du Haut-Beaujolais), créée début 1983 pour assurer la promotion du pays et en devenir ainsi sa vitrine: présentation des produits du terroir, de l'artisanat local, expositions artistiques et expositions visant à faire connaître la région,

animations diverses. Toute personne du pays (artisan, commerçant, artiste, agriculteur, ...) peut y adhérer pour présenter ses produits, sous réserve d'un passage devant une commission de sélection pour assurer une garantie de qualité et d'identité locale sur les produits présentés.

2° - C'est, par ailleurs, le nom de la maison, située à l'angle de la Place de l'Hôtel de Ville et de la Rue de la République à Beaujeu, qui regroupe :

a) - Les locaux du Syndicat de Pays (Syndicat de la Région Beaujeu-Monsols) comprenant 2 bureaux, 1 salle de réunion, 1 salle de permanence, 1 local technique.

b) - Le bureau du service intercommunal de soins à domicile, mis en place en Janvier 1983 par l'association de personnes âgées du Canton de Beaujeu,

c) - Les locaux "Maison de Pays de Beaujeu et du Haut-Beaujolais" avec entrée face à l'Eglise.

La Maison de Pays date de la période Renaissance (14e et 16e siècles) et possède une superbe cour intérieure avec galerie en bois, magnifiquement rénovée par la Commune de Beaujeu et que chacun peut venir visiter librement pendant les heures d'ouverture.

Les travaux d'aménagement de la Maison de Pays ont été répartis entre :

- La Commune de BEAUJEU pour le gros oeuvre (toiture, façades, cour intérieure) avec un taux global de subvention de 51 %.

- Le Syndicat de la Région BEAUJEU-MONSOLS pour les aménagements intérieurs avec un taux global de subvention de 70 % (dont 40 % apportés par les subventions du Contrat de Pays).

Une tranche complémentaire de travaux de finition est prévue pour fin 1984 - début 1985 afin de terminer quelques aménagements nécessaires qui n'avaient pu être effectués lors des tranches précédentes (escalier de secours, mise en teinte de la charpente ...).

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

Syndicat de région BEAUJEU-MONSOLS (Tél. 69.20.56) :

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h 30 -

Service de soins à domicile (Tél. 69.24.55) :

- Du Lundi au Vendredi de 14h à 16h.

Association "Maison de Pays de Beaujeu et du Haut-Beaujolais (Tél. 69.23.26) :

- de Mai à Octobre :

de 10h à 12h 30 et de 15h à 19h 30 les Samedis, Dimanches et jours fériés.

+ après-midi en semaine de 15h à 19h 30 sauf mardi.

- en hiver : Samedis, dimanches et jours fériés mêmes horaires.

## " LES CULOTTES DE JEAN-MARIE "

Samedi passé, la Drina, la femme à Jean-Marie, lui a acheté une belle paire de culottes en velours au magasin de la place.

Après la soupe, la veillée, Jean-Marie les a essayées. De ceinture, elles allaient assez bien, mais les jambes étaient trop longues.

... Tu me les raccourciras, qu'il dit à sa femme. Je n'aime pas quand les culottes traînent sur les sabots. Ça vous fait tourner comme les pieds d'une table. Je voudrais les prendre demain dimanche pour aller me faire couper la barbe !

... Raccourcis-les si tu veux, répondit la Drina en grommelant, j'ai bien autre chose à faire. J'ai passé toute la journée avec le gosse qui est pénible comme tout. Il faudra le coucher et le border tout à l'heure. Tu les raccourciras si tu ne veux pas qu'elles traînent sur tes sabots.

- Jeannette, dit le Jean-Marie à sa fille qui savait déjà un peu rapiècer, tu couperas un pouce ou deux à mes culottes. Comme ça, tu vois.

- Mais Père, je n'ai pas le temps ! Il faut que je raccommode mes chaussons pour demain.

Jean-Marie se tourne alors vers sa belle-mère, la grosse Toinon...

- Et bien, vous, mère, vous me les raccourcirez d'un pouce ou deux, n'est-ce pas, je veux les prendre demain matin...

- Je n'ai pas le temps moi non plus, répondit la Toinon. Il faut que je nettoie la maison avant d'aller me coucher.

Le pauvre Jean-Marie alla se coucher de bien mauvaise grâce, il s'endormit tout de même en ronflant comme un moulin de meunier. Toute la maison fut bientôt au lit. Pourtant un moment après, le remords prit la Drina... Elle se lève, allume la lampe, prend ses ciseaux, et coupe un peu des jambes des culottes, et les reborde. Aussitôt la femme retourne se coucher. Une petite demi-heure après, la Jeannette fit comme sa mère. Ce sera vite fait se disait la fille, et les culottes lui iront mieux.

Ce ne fut pas tout... Un moment après, la belle-mère, la grosse Toinon, fut prise de pitié pour son gendre. Ce serait bien une honte, pensa-t-elle, que trois femmes à la maison ne peuvent pas faire un ourlet à une paire de culottes ! Elle se leva, prit ses cotillons, ses lunettes, alluma la lampe, et en quelques coups les culottes furent raccourcies de deux pouces.

Ah, malheur de misère, le lendemain matin, quand Jean-Marie enfila ses culottes, elles ne lui arrivaient plus qu'aux genoux !

(Extrait du bulletin paroissial de Villié-Morgon de Mai 1910, mis à disposition par Madame Monnet-Verger. Attribué à Jean Monet, un Villiaton "d'avant quatorze").